



CAB/RT/2018



PREFET  
ADMINISTRATEUR  
SUPERIEUR,  
CHEF DU TERRITOIRE  
DES ILES  
WALLIS ET FUTUNA

N° 07-2018

Numéro Spécial Décembre 2018

# La lettre d'information de l'Et@t et du Territoire des îles Wallis et Futuna



Ce document peut être téléchargé sur le site internet : <http://www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr/Publications/La-lettre-de-l-Etat-et-du-Territoire-des-iles-Wallis-et-Futuna/2018/Numero-Special-Lettre-de-l-Etat-et-du-Territoire-du-28-decembre-2018>

**LA LETTRE D'INFORMATION DES SERVICES DE L'ÉTAT  
ET DU TERRITOIRE DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA- 28/12/2018**

## Les îles Wallis et Futuna, un territoire à vivre

### Garantir l'accès à l'eau

**Assurer la gestion de l'eau et l'assainissement sur le territoire**

Le projet consiste à mettre en place un schéma directeur d'assainissement et une réglementation pour la mise en conformité des infrastructures, équiper le territoire en réservoirs et bassins de décantation, et assurer la desserte en eau potable à Futuna et à Alofi.



### Promouvoir l'économie circulaire et une gestion durable des déchets

**Modernisation du centre d'enfouissement technique et de traitement des déchets métalliques de Wallis**

Le projet consiste à améliorer le traitement des déchets par la création d'un nouveau casier d'enfouissement et une unité de dépollution pour véhicules hors d'usage et déchets d'équipements électriques et électroniques..

### Relevé le défi du mal logement

**Eco-fale, briqueterie de terre crue (BTC)**

Ce projet vise à développer l'utilisation locale de bois et de terre crue dans la construction, méthode pertinente au niveau environnemental, efficace au niveau énergétique et avantageuse au niveau économique.



### Renouveler l'engagement pour la santé

**Créer un pôle d'activités regroupant les besoins du Territoire sur les volets Santé et Médico-social**

Face au vieillissement de la population et à la prépondérance des maladies non transmissibles, le Territoire souhaite se doter d'un pôle où serait regroupés les volets santé et médico-social. Ce projet se matérialisera par la construction d'une structure regroupant les différents services nécessaires au territoire pour permettre la prise en charge de la vieillesse, du handicap, des personnes les plus démunies et des populations à risque.

### Une éducation pour tous

**Mise en œuvre du Lycée « TOU APOGIPOGI » (ton avenir) et déploiement d'infrastructures réseaux dans les établissements scolaires.**

Cet espace de formation initiale, en alternance et tout au long de la vie veut être un centre de formation pluridisciplinaire intégrant les nouvelles technologies et les pratiques de développement durable, spécialisé dans les domaines du tertiaire, des services à la personne, des secteurs industriel et agricole, de l'hôtellerie, de la restauration et des métiers de la mer. Le déploiement d'infrastructures réseau dans les autres établissements scolaires serait également privilégié.



**S'engager pour la jeunesse, la vie associative et le sport**

**Développer la pratique du VA'A**

Ce projet vise à promouvoir la pratique de la rame, à la fois comme sport de loisir et de compétition, activité de santé, pratique sociale porteuse de valeurs citoyennes et activité économique à développer

**Un élan collectif pour la sécurité outre-mer**

**Doter le territoires de moyens antipollution et de moyens de secours efficaces**

Le projet vise à acquérir les équipements nécessaires en matière de secours à la personne et de sécurité civile, notamment des moyens opérationnels de base qui sont actuellement inexistantes sur le territoire.

**Les îles Wallis et Futuna, un territoire pionnier**

**Préserver et valoriser la biodiversité outre-mer**



**Développement des initiatives privées pour une production locale respectueuse de l'environnement**

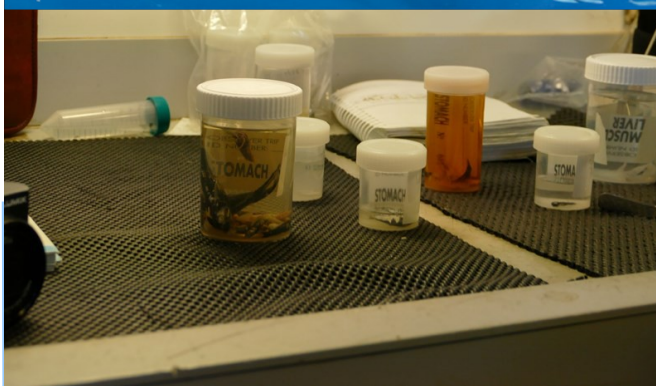
Ce projet vise à soutenir un ensemble de porteurs de projets privés ayant proposé des initiatives pour une production locale respectueuse de l'environnement, dans le secteur de la pêche notamment, en créant un pôle regroupant les services d'appui aux entreprises, à l'initiative de la Chambre de commerce, d'industrie, des métiers et de l'agriculture.

**Suivi physico-chimique et biologique de l'environnement marin**

Ce projet veut contribuer au suivi, à la protection et à la gestion durable des écosystèmes marins, en vue d'une meilleure appropriation par les riverains de l'espace commun, d'une résolution des conflits d'utilisation liés à la pratique des activités humaines et d'un développement économique et touristique durable.

**Élaboration du plan d'actions de la stratégie d'adaptation au changement climatique**

L'environnement de Wallis et Futuna est extrêmement fragile avec des écosystèmes très menacés par les activités humaines et les effets du changement climatique. Sa préservation et celle de la biodiversité et des écosystèmes constituent un enjeu majeur. Le projet consiste à élaborer de manière participative le plan d'action de la stratégie d'adaptation au changement climatique validé par le Territoire, avec l'aide de consultants extérieurs. Wallis et Futuna a un rôle majeur à jouer en matière d'exemplarité pour l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité.



**L'alimentation et la bio-économie au cœur de projets d'agriculture durable**

**Sauvegarde et renouvellement de la cocoteraie**

Parce que les cocoteraies sont un élément majeur de la biodiversité agro-écologique, des paysages et de l'identité du Territoire, et qu'elles sont susceptibles de générer un artisanat créateur d'emplois durables, le projet vise à assurer le renouvellement par voie de plantation des cocoteraies sénescences et déperissantes.



**Mise en œuvre de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)**

L'objectif de la PPE est de réduire la dépendance du Territoire par rapport aux énergies fossiles en développant les énergies renouvelables. Ainsi, la transition énergétique à Wallis et Futuna vise l'atteinte de 50% d'énergies renouvelables en 2030 et l'autonomie énergétique en 2050. Il s'agit notamment de développer les énergies renouvelables avec la création de fermes photovoltaïques, l'autonomisation de l'éclairage public et la climatisation solaire.

## Prévenir les risques naturels majeurs

### Adaptation au changement climatique, protection et valorisation du littoral, sensibilisation au développement durable

Afin de préserver le trait de côte et lutter contre l'érosion, ce projet permettra d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'aménagement, de protection et de valorisation du littoral comprenant notamment la réalisation d'aménagements de protection des zones littorales à risques. En parallèle, un volet de sensibilisation au développement durable a été proposé dont la réalisation de sentiers éducatifs botaniques à destination des plus jeunes.



### Un village pilote de l'aménagement durable

Ce projet affirme une volonté partagée avec la population de mettre au cœur des villages les enjeux du développement durable, en engageant les habitants dans une démarche de qualité, en préservant l'eau du lagon, premier vecteur du retour des activités nautiques et économiques sur le littoral, en renforçant les berges pour lutter efficacement contre la montée des eaux, en développant enfin des activités qui contribueraient à l'amélioration du cadre de vie. La création d'un village pilote permettrait d'envisager l'extension de ce mode de gestion à d'autres villages des deux îles.



### Politique linguistique à Wallis et Futuna

La mise en œuvre d'une politique linguistique locale est primordiale ; les langues ne sont pas seulement des instruments de communication, elles sont également porteuses de savoirs et de cultures qu'il appartient au Territoire de valoriser. A travers son Académie des langues, le Territoire a souhaité se doter d'une institution capable de mettre au point les outils didactiques nécessaires à l'apprentissage du wallisien et du futunien. L'Académie des langues doit assurer la formation des professeurs et le suivi pédagogique. Pour mener à bien sa mission, l'établissement bénéficiera du soutien du vice-rectorat qui mettra à sa disposition des enseignants des langues polynésiennes.

## Les îles Wallis et Futuna, un territoire d'influence et de rayonnement

### Développer les infrastructures de connectivité

#### Désenclavement du Territoire

Ce projet porte sur l'aménagement de l'aérodrome de Vele à Futuna et la mise en place d'une liaison maritime inter-îles. Il permettra un accès à Futuna plus régulier sans que les conditions météorologiques ne constituent une contrainte aussi fréquente que dans la situation actuelle. Il offrira l'opportunité au Territoire d'envisager la création d'une liaison directe de Futuna aux îles Fidji, Futuna étant situé entre Wallis et Fidji. En outre, la mise en place d'une liaison maritime inter-îles favorisera l'accessibilité aux autres territoires du pacifique.



### Pour un écosystème économique plus lisible, plus compétitif et plus performant

#### Créer une plate-forme d'emploi spécifique au territoire

Ce projet de plate-forme consiste à recenser et mieux afficher les emplois et les offres du Territoire, pour une prise de connaissance élargie. Elle permettrait à tous de pouvoir y postuler pour favoriser le retour des expatriés.

#### Promouvoir un tourisme durable

##### Favoriser le développement du tourisme

Ce projet doit permettre de favoriser le développement d'un tourisme raisonné et des filières d'artisanat local, d'améliorer l'image touristique du territoire en définissant une stratégie d'embellissement des espaces publics, de mettre en valeur et de préserver le patrimoine environnemental.



#### Promouvoir le pavillon maritime de Wallis et Futuna

Ce projet ambitionne la promotion auprès des armateurs maritimes du pavillon français de Wallis et Futuna. L'immatriculation de nouveaux navires permettra à la fois des retombées économiques et financières ainsi que des débouchés professionnels en termes d'emploi pour les wallisiens et futuniens.



#### Développer la culture à Wallis et à Futuna

La préservation et la promotion du patrimoine culturel est un enjeu pour Wallis et Futuna. La culture wallisienne et futunienne est ancrée dans l'oralité. Face à l'émigration massive des jeunes et à l'uniformisation des modes de vie la problématique de la préservation et de la transmission culturelle se pose. Pour répondre à cet enjeu, le Territoire souhaite se doter des équipements qui contribueront à la protection et au rayonnement de la culture wallisienne et futunienne : et lui création d'un centre culturel, maisons communes pour les jeunes à Wallis « Fale Uvo », l'école des arts et métiers à Futuna. Ils permettront l'accueil d'événements culturels.



#### Programme de volontariat océanien

Le projet vise à créer un programme de volontariat océanien pour faciliter l'engagement volontaire des jeunes dans la zone de coopération régionale. Les jeunes bénéficieraient ainsi d'une expérience riche en termes d'ouverture citoyenne au monde et de développement d'aptitudes, et participeraient au rayonnement régional des collectivités locales.

**Structurer les maîtrises d'œuvre et d'ouvrage et diagnostiquer les activités à risques.**

C'est sur la base du constat partagé d'un éparpillement des compétences, d'une insuffisance des normes applicables et de difficultés à mettre en œuvre des démarches qualité, qu'il est proposé la mise en place d'une mission d'appui à la structuration des maîtrises d'œuvre et d'ouvrage au profit des responsables de la commande publique locale. Ce projet transversal doit être poursuivi et pourrait être accompagné par une expertise issue d'une institution ou d'une administration nationale spécialisée. Il devrait être complété par un diagnostic "Installations Classées Protection de l'Environnement" afin de prévenir les risques en matière d'environnement et de santé que représentent certaines activités du Territoire.



- WALLIS-ET-FUTUNA**
- Transports en commun
- Gestion et croissance des entreprises
- Formation professionnelle
- Protection de la nature
- Prévention contre la maladie
- Enseignement
- Mise en valeur du patrimoine
- Lutte contre les addictions
- Adaptation des constructions

## LES ASSISES ET APRÈS ?



# Les îles Wallis et Futuna, Fonds exceptionnel d'investissement

### Contexte

Neuf ans après sa création par l'article 31 de la loi pour le développement économique des outre-mer du 27 mai 2009 (LODEOM), le Fonds exceptionnel d'investissements (FEI) a amplement contribué au développement des territoires français ultramarins. En effet, destiné au rattrapage des outre-mer, le FEI vise à **apporter un soutien financier aux collectivités ultramarines, dont les besoins en investissements collectifs sont particulièrement élevés du fait des handicaps structurels propres à ces territoires** : éloignement de la métropole, difficultés économiques et sociales liées à l'étroitesse des marchés, etc.

### Fonds exceptionnel 2018

Sur proposition du Territoire, 3 projets ont été retenus pour le FEI 2018 par la Ministre des Outre-mer :

« Déploiement de l'internet THD sur les deux îles suite au raccordement du Territoire au câble sous-marin Tui-Samoa » (Service des postes et télécommunications) ;

« Acquisition d'une tractopelle » (Circonscription d'Alo) ;

« Installation de panneaux photovoltaïques dans l'ensemble des bâtiments de la Circonscription d'Uvea ».

Les conventions relatives à ces 3 projets ont été signées au mois de juillet 2018 et les crédits (uniquement en AE) ont été délégués au bénéficiaire.

S'agissant du projet « Déploiement de l'internet THD sur les deux îles suite au raccordement du Territoire au câble sous-marin Tui-Samoa » (Service des postes et télécommunications), il s'agit de financer la 1<sup>re</sup> phase du projet. La seconde phase sera financée par le Programme d'investissement Avenir.

Concernant l'acquisition d'une tractopelle, la Circonscription d'Alo prévoit de consommer prochainement 110 000 euros sur les 150 pour l'acquisition et le transport du véhicule, dont la livraison est prévue courant 2019.

Enfin, la Circonscription d'UVEA a lancé un avis d'appel public à concurrence pour un marché de fournitures, de services et d'études à prix ferme au mois de décembre. La date limite de remise des offres a été fixée au 29 janvier 2019

### Fonds exceptionnel d'investissement antérieurs : 2015, 2016 et 2017

#### Protection des zones côtières – Service de l'environnement (FEI 2016-2017)

Sur les 2 684 250,00 euros consacrés au projet au titre du FEI 2016 et 2017, il demeure un solde de 1 814 985,75 euros en CP à consommer. Ce retard dans la consommation des CP s'explique par la fermeture de l'unique carrière de Futuna.

#### Acquisition de matériel de collecte déchets – Circonscription de Sigave (FEI 2017)

L'enveloppe de 150 000 euros consacré au projet, a permis à la Circonscription d'acquérir au mois de décembre un camion de collecte des ordures ménagères à hauteur de 103 158,97 euros. Le solde de l'enveloppe (46 841,03 euros) devrait permettre l'acquisition de matériels complémentaires (remorque et pièces d'assainissement).

#### Travaux de réparation d'urgence et confortement du quai de Leava (FEI 2015)

450 000,00 € sont consacrés à la construction de la capitainerie à Futuna. Près de 90 % de l'enveloppe a été consommée, soit 403 039,11€ au 31/08/2018. Le solde devrait être consommé d'ici la fin de l'année (hors retenues de garantie de 5 %).

#### Renforcement et modernisation du CET de Wallis (FEI 2017) :

L'AMO du projet a été notifié à l'attributaire du marché. À cet effet, 174 798,42€ en CP ont consommés sur les 450 000€ disponibles. En outre, le Service de l'environnement prévoit de consommer le solde de l'enveloppe à travers l'acquisition d'équipements.

### Perspectives

Dès réception dans les prochains mois de la circulaire du MOM qui précisera les modalités de la programmation 2019 du FEI, le SCOPPD lancera comme à l'accoutumée un appel à projets à l'attention des services du Territoire. À l'issue de cet appel à projets, le Comité local de sélection composé d'élus et de représentants des services techniques se réunira afin de proposer une programmation du FEI 2019 au MOM.

## Les îles Wallis et Futuna, Contrat de développement 2012-2018

### Contexte

Le 9 mars 2012, le Contrat de développement (CDD) des îles Wallis et Futuna a été signé pour la période 2012-2016 entre l'État et le Territoire. L'État s'était engagé à hauteur de **41,8 millions d'euros**, au travers des programmes 123 et 138 du Ministère des Outre-mer, et le Territoire à **7,235 millions d'euros**, soit un total de **49,035 millions d'euros**.

Ce document constitue un engagement conjoint de l'État et du Territoire dans la réalisation d'opérations dans

10 secteurs classés sous deux axes stratégiques :

**Axe A** – « Santé-Education-Emploi-Sport-Culture » : santé, formation-enfance, éducation, jeunesse-sport et culture ;

**Axe B** – « Aménagement de l'espace et Environnement » : télécommunications, infrastructures, environnement, développement rural et économie ;

**Un 3<sup>e</sup> axe** est réservé pour l'évaluation du présent Contrat.

Depuis sa signature en 2012, le Contrat de développement a fait l'objet de 3 avenants :

**l'avenant n°1** signé le 8 juin 2015 à Paris, a permis la prolongation de la durée du Contrat jusqu'en 2017 et le redéploiement des crédits inscrits dans la maquette financière au profit du secteur « infrastructures » ;

**l'avenant n°2** signé le 5 septembre 2016 à Wallis, a eu pour conséquence le redéploiement des crédits inscrits dans la maquette financière du Contrat au profit de projets d'investissements primordiaux dans l'éducation et la santé (ex : la sécurisation des bâtiments scolaires). Cette nouvelle modification du CDD s'explique, en grande partie, par la prolongation de la mise en œuvre du Contrat d'une année supplémentaire (avenant n°1) qui a conduit certains secteurs à atteindre le plafond de leur enveloppe à l'issue de l'année 2016 ;

**l'avenant n°3** signé le 12 septembre 2018 à Wallis, a permis la prolongation de la durée du Contrat jusqu'en 2018 et le redéploiement des crédits inscrits dans la maquette financière au profit de « l'éducation », de la « santé » et de la « culture ». Enfin, cet avenant a permis de régulariser le prélèvement de 980 000€ pour les Mini-Jeux du Pacifique au titre du CNDS.



# N° 07-2018 Spécial Décembre 2018

## Situation du Contrat de développement 2012-2018

### Consommation au 9 novembre 2018

Sur les **6 580 502,08€** d'autorisations d'engagement (AE) et les **9 052 260,57€** de crédits de paiements (CP) notifiés en 2018, **5 761 070,79€ d'AE** et **5 625 142,06€ de CP** ont été consommés au 9 novembre 2018 (Cf. tableau n°1).

Cela correspond à un taux de consommation respectif de **89% (AE)** et **62% (CP)**.

La fin de gestion de cet exercice budgétaire est fixée au **vendredi 28 décembre 2018 pour les AE** et au **vendredi 30 novembre 2018 pour les CP**. Un Comité de suivi sera organisé après la fin de gestion afin de présenter les conclusions de la dernière année d'exécution du Contrat.

SECTEUR	Programmation en 2018 (en euros)		Consommation au 9 novembre 2018			
	AE 2018	Total CP	AE	CP		
			En €	En %	En €	En %
Santé	501 681,21 €	2 005 614,23 €	501 681,21	100%	1 438 929,96	72%
Formation – Enfance (BOP 123 & 138)	1 492 543,80 €	1 492 543,80 €	1 397 915,26	94%	1 118 152,12	75%
Éducation nationale	836 470,69 €	1 354 169,82 €	726 303,79	87%	1 053 459,36	78%
Jeunesse & Sport	0,00 €	0,00 €				
Culture	119 455,50 €	90 881,76 €	118 060,95	99%	89 480,25	98%
Télécommunication	0,00 €	0,00 €				
Infrastructures	2 846 542,24 €	3 178 487,91 €	2 341 729,88	82%	1 527 117,94	48%
Environnement	369 395,06 €	359 851,33 €	361 179,68	98%	98 293,84	27%
Développement rural	347 554,97 €	519 024,55 €	314 200,02	90%	299 708,59	58%
Économie	66 858,63 €	50 862,17 €	0,00	0%	0,00	0%
Suivi/Évaluation	0,00 €	825,00 €			0,00	0%
<b>TOTAL (BOP 123&amp;138)</b>	<b>6 580 502,09 €</b>	<b>9 052 260,57 €</b>	<b>5 761 070,79</b>	<b>88%</b>	<b>5 625 142,06</b>	<b>62%</b>

Tableau n°1 : Consommation des crédits notifiés en 2018 au titre du CDD 2012-18 arrêté au 9 novembre 2018

Sous réserve de la consommation totale des crédits notifiés cette année, **la contribution de l'État** sur l'ensemble du présent Contrat de développement serait de 40 470 454,92€, soit **99% de l'enveloppe inscrite** (40 820 000€ après avenant n°3).

Suite à la délégation en début d'exercice de 70 % des crédits notifiés (programmés) tant en AE qu'en CP, l'Administration avait sollicité auprès du MOM, le versement de **1 194 974,66€ en AE** et de **1 009 617,02€ en CP** du solde des crédits notifiés et ce, au regard des besoins justifiés par les services.

Enfin, la **totalité des CP délégués cette année a été consommée. S'agissant des AE, il demeure au 28 décembre 2018, un solde de 703,59 € à consommer. Ces crédits ont été consommés**, suite :

Au redéploiement des crédits qui ne pourront pas être consommés avant la fin de gestion ;

Et parallèlement, au versement des crédits qui ne pourront pas être consommés avant la fin de gestion sur le budget du Territoire.

## Perspectives

Cette année marque la fin du présent du Contrat de développement 2012-2018. En effet, le Territoire a fait le choix d'adopter en 2019 son premier un Plan de convergence intitulé « **Stratégie de convergence de Wallis et Futuna 2019-2030** ». Ce document sera décliné en Contrats de convergence et de transformation, dont le premier interviendra sur la période 2019-2022.



CAB/RT/2018





Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET  
ADMINISTRATEUR  
SUPERIEUR,  
CHEF DU TERRITOIRE  
DES ILES  
WALLIS ET FUTUNA

Ce document peut être téléchargé sur le site internet : <http://www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr/Publications/La-lettre-de-l-Etat-et-du-Territoire-des-iles-Wallis-et-Futuna/2018/Numero-Special-Lettre-de-l-Etat-et-du-Territoire-du-28-decembre-2018>

**LA LETTRE D'INFORMATION DES SERVICES DE L'ÉTAT  
ET DU TERRITOIRE DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA- 28/12/2018**